



Syndicat des Producteurs de Miel de France. SPMF

Chambre d'Agriculture du Gers

Route de Mirande – BP.70161 - 32003 AUCH CEDEX

Emails : secretariat@spmf.fr ou contact@spmf.fr

<https://www.spmf.fr/> ou www.apiservices.biz/fr/spmf

Président : Joël Schiro – Email : jschiro@miel-de-france.com

Tarbes le lundi 29 janvier 2024

Info SPMF 2024 N° 4

Diagnostic et analyse du marché mondial du miel Synthèse des études statistiques sur plusieurs pays Conséquences sur le marché Français

Sommaire du dossier N° 1, diagnostic

- 1 Introduction
- 2 La démarche adoptée
- 3 Le contexte international
- 4 Le bilan du marché français 2018-2022
- 5 Le contexte de l'année 2023 et l'analyse de la crise actuelle
- 6 Conclusion.

Le SPMF réagit à la crise de l'automne 2023 par trois dossiers

1. Diagnostic

2. Propositions d'actions sur la France

3. Proposition de radiation de la Chine au niveau de l'Union Européenne

Alors que le marché français subit une grave crise de mévente du miel en fûts depuis l'automne 2023, le SPMF a décidé de réaliser une analyse approfondie du fonctionnement du marché du miel pour identifier les mécanismes souvent incompréhensibles aux observateurs extérieurs et ayant conduit aux difficultés subies par les apiculteurs tant en France qu'en Europe et dans le monde. L'objectif est d'identifier les tenants et aboutissants de cette crise afin de faire des propositions concrètes dans un dossier séparé.

1 Introduction

Depuis toujours, le SPMF s'est attaché à proposer à ses adhérents et à la filière des analyses de fond sur l'ensemble des thématiques liées au secteur du miel. Parmi celles-ci, le suivi et l'étude du marché a toujours été un sujet de préoccupation majeur et a fait l'objet de nombreuses publications. Ces analyses ont été conduites en mobilisant et en instaurant un dialogue continu avec un réseau très large de spécialistes et d'experts tant dans le secteur public que privé en France et à l'international.

Mais pour comprendre cette situation, une simple vision du marché français est loin d'être suffisante. Il s'avère absolument nécessaire de remonter au niveau mondial puis de zoomer sur l'Union Européenne (UE) pour aboutir à des éléments d'explications proprement français. Seule la prise en compte du contexte international pourra permettre d'engager d'éventuelles actions réalistes et efficaces pour tenter de solutionner ou d'atténuer la crise.

Si la boîte à outils disponible pour mener ces analyses économiques s'est nettement améliorée ces dernières années, un diagnostic fiable des évolutions constatées au niveau national et européen reste extrêmement complexe car il nécessite de collecter puis d'analyser de très nombreuses données concernant les différentes composantes du marché (offre, demande, échanges internationaux), de les analyser et d'en discuter avec les spécialistes. Mais dans le cas du miel, l'approche classique d'une filière agricole bute sur plusieurs obstacles majeurs notamment l'ampleur de la fraude et l'absence de données robustes et transparentes sur le prix.

2 La démarche adoptée

Après un rappel de deux réalités constituant deux obstacles majeurs à une étude sérieuse du marché, le présent dossier N° 1 (diagnostic) aborde successivement :

- Le contexte international et européen
- Le bilan du marché français sur la période 2018-2022
- Les spécificités de l'année 2023 et l'analyse de la crise actuelle

Il sera complété par le N° 2, propositions d'actions en France

Et le N°3, au niveau Européen

Les deux points clés identifiés de longue date par le SPMF, constituant deux difficultés majeures sont :

1 Un paradoxe majeur qui traduit l'existence de fraudes à grande échelle

Mr Ron PHIPPS, vice-président de commission économique d'APIMONDIA et expert reconnu mondialement met en évidence dans sa lettre mensuelle l'importance de la fraude : sur la base de l'évolution de 3 variables (nombre de ruches, rendement par ruche et tonnage exporté), il identifie un paradoxe majeur : alors que le tonnage exporté au niveau mondial est en constante augmentation, dans le même temps le nombre de ruches est stable et le rendement par ruche s'effondre, conduisant logiquement à un recul de l'offre. Quelles ressources peuvent permettre ainsi une croissance continue de l'offre sur le plan international sauf à envisager des fraudes massives ?

Pour le SPMF, une proportion considérable des volumes mis en marché n'est pas du vrai miel. En effet, selon les experts, au moins 30% du total des échanges internationaux (environ 600 000 tonnes sur les 1 800 000 produites), soit 180 000 tonnes minimum, ne sont pas du miel selon les définitions en vigueur au sein de l'UE (directive 2001/110) et des USA.

2 Une absence cruelle d'un suivi fiable des prix aux différents stades de la filière

Parce qu'il constitue une base puisqu'il concerne l'essentiel des volumes, le niveau du prix de gros des miels de plaine (toutes fleurs ou de grandes cultures) est au cœur de la crise de l'automne 2023.

Mais aborder la notion de prix dans la filière apicole reste extrêmement complexe. En effet, contrairement à la plupart des produits agricoles, il n'existe pas de cotation du miel ou plutôt des miels dans les différents pays producteurs. De plus définir un prix du miel n'a pas grande signification : il existe de multiples origines florales et/ou géographiques qui, constituent chacune un micromarché plus ou moins autonome.

Les seules données disponibles et fiables (séries mensuelles à méthodologie constante sur une longue période) au niveau international et français sont les prix calculés à partir des données volumes et valeurs fournies par les bases de données du commerce extérieur notamment Eurostat et les douanes françaises. Exemple rare, Mr Ron PHIPPS présente dans ses publications un graphique mensuel en comparant les prix des miels importés aux USA avec celui payé aux apiculteurs dans l'Etat du Dakota.

Une démarche équivalente est expliquée dans le chapitre sur le marché français : un tableau et une figure présentent les prix des miels, et l'évolution des prix en €/kg du miel importé des principaux pays fournisseurs de la France pour la période 2019 -2023. Il manque cependant un indicateur « prix officiel » pour, par exemple, un miel de plaine (toutes fleurs ou tournesol), constituant une part significative de la récolte domestique.

La démarche adoptée est la suivante :

- Mobiliser l'ensemble des travaux publiés traitant de l'économie de marché des organismes publics et privés et des experts tant au niveau international qu'europpéen et français en se focalisant sur la période 2018 - 2023 ;
- Exploiter l'ensemble des publications, des données à l'aide de l'expertise du SPMF ;
- Extraire des données des échanges de miel au niveau mondial, européen et française (code NC8 04009) des bases de données (FAO, Eurostat, Office for National Statistics, Douanes françaises) pour analyser l'ensemble des échanges sur deux variables : tonnage et prix moyen au kg ;
- Les nombreuses données disponibles sur internet ;
- Conduire une analyse critique des données disponibles et de leurs cohérences en les confrontant aux informations qualitatives des publications et des experts consultés.

Pour la France, le diagnostic du marché mobilise les publications et travaux de FranceAgriMer, de l'ITSAP, d'ADA France, etc.

Pour le commerce extérieur de la France, deux sources de données ont été mobilisées : Douanes françaises et Eurostat. Comme identifié depuis longtemps, la répartition des tonnages par pays d'origine diffère en fonction des deux sources :

- les douanes françaises indiquent le pays d'origine du miel même si le produit a transité par un état membre de l'UE 27 (tant qu'il n'est pas dédouané) ;
- Eurostat pour sa part indique la différence entre les tonnages importés directement (importations extra UE) et celles ayant transité par un ou plusieurs états membres. Par exemple, pour 2022, Eurostat indique que la France n'a importé que 25 tonnes de miel en direct de la Chine alors que pour les douanes françaises, ce tonnage s'élève à 6 962 tonnes : cela signifie que la différence soit 6 937 tonnes est imputable aux échanges intra UE c'est-à-dire provient des pays de l'UE ayant eux même importé ce miel chinois pour le ré exporter vers la France (voir page et la carte n°1).

3 Le contexte international

Pour le SPMF, suivre les évolutions du marché du miel, même au niveau d'un pays européen comme la France nécessite de prendre en compte le contexte au minimum européen sinon mondial. Le miel fait en effet l'objet d'échanges très importants au niveau international et au sein des 27 pays de l'Union Européenne (UE 27). Le négoce mondial porte chaque année sur au moins 600 000 tonnes soit 30 à 35 % de la récolte annuelle évaluée selon le chiffre de la FAO à 1,8 million de tonnes de tonnes par an.

Il est ainsi proposé dans une première partie de décrire brièvement les échanges au niveau mondial puis européen ; ce choix délibéré est aussi lié au fait que les chiffres concernant la production et la consommation de miel par pays restent des estimations. L'analyse du suivi du marché français est présentée dans un second temps.

Au niveau mondial, le panorama se caractérise par :

- Pour les importations, quatre pays ou entités représentent sans doute plus des trois quart du total des tonnages importés : les USA, l'Union européenne, le Japon et le Royaume-Uni
- Pour les exportations, les principaux pays producteurs de miel et actifs sur le marché mondial sont essentiellement présents en Asie, en Amérique centrale et du sud et en Europe de l'Est.

Les acteurs clés des flux d'importations

Les importations de miel sont largement dominées par les USA et l'Union Européenne (UE 27) qui importent chacun plus de 200 000 tonnes par an. Le Japon et le Royaume-Uni pour des tonnages moindres jouent aussi un rôle clé sur la scène mondiale.

Sept pays européens (au sens géographique) font partie du top 10 des importateurs au niveau mondial. On peut distinguer deux types de pays : ceux pour lesquels le tonnage importé comble le déficit de production par rapport à la consommation (Allemagne, Royaume-Uni, France, Italie) et les pays de négoce intra européen (Espagne Belgique, Pologne et Pays-Bas).

USA

En 2022, le tonnage importé par les USA se situe à 205 160 tonnes, en baisse de 7% par rapport à 2021. Les USA importent pratiquement à parité de deux continents : l'Asie (Inde et Vietnam) et l'Amérique du sud et centrale (Argentine, Brésil, Uruguay et Mexique).

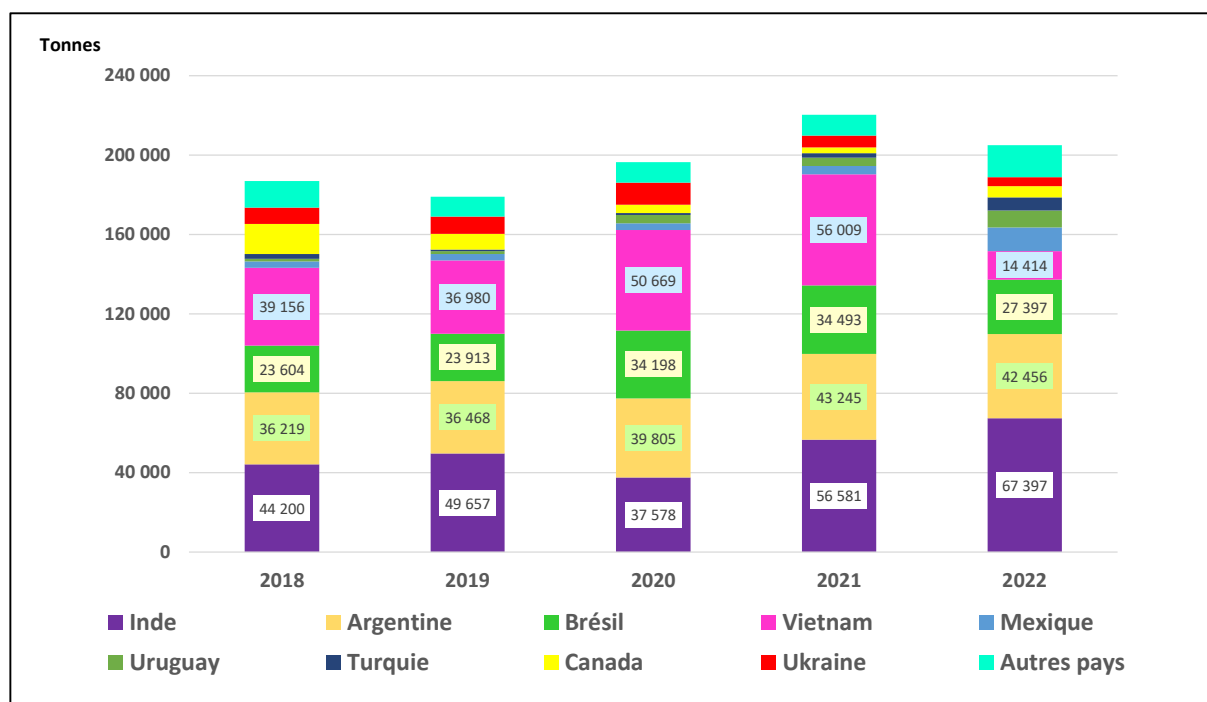
Cinq pays représentent bon an mal an 80% des volumes :

- Asie : Inde et Vietnam pour 40% ;
- Amérique du sud et centrale : Argentine, Brésil, Mexique et Uruguay pour 44%.

A noter que la Chine est absente en tant que fournisseur direct des USA, même si des doutes existent. Ce pays est en effet soupçonné d'avoir mis en place un vaste système de fraude pour contourner les barrières à l'entrée instaurées par le gouvernement américain du fait des prix excessivement bas et de la qualité douteuse des miels chinois (scandale Honeygate). Une partie des exportations du Vietnam provient de miels importés de Chine.

L'Ukraine a exporté près de 20 000 tonnes de miel aux USA en 2017 mais ce tonnage n'a eu de cesse de baisser pour devenir confidentiel à l'échelle du total importé (4 408 t en 2022 soit 2%). A partir de l'éclatement de la guerre avec la Russie (février 2022), le gouvernement a retiré l'Ukraine de la liste des pays soumis à aux mesures d'anti-dumping, sans résultat pour autant.

Figure 1. Répartition des importations des USA par pays d'origine. 2018 - 2022



Source: Ron PHIPPS d'après U.S. Department of Commerce, Bureau of the Census.

Les USA n'ont eu de cesse de tenter de protéger leur marché des miels adultérés dont les prix sont dramatiquement bas. Les mesures anti-dumping mis en place à l'encontre des miels provenant d'Asie (Chine, Inde, Vietnam) n'ont pas eu les résultats escomptés. Le niveau des prix moyens de ces importations ne dépasse pas les 2,50 € par kilo.

Tableau 1 Prix des miels indiens importés aux USA.2015 -2023

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
en €/kg	3,05 €	1,82 €	1,74 €	1,62 €	1,49 €	1,29 €	1,88 €	2,68 €	1,88 €

Source : Ron PHIPPS.

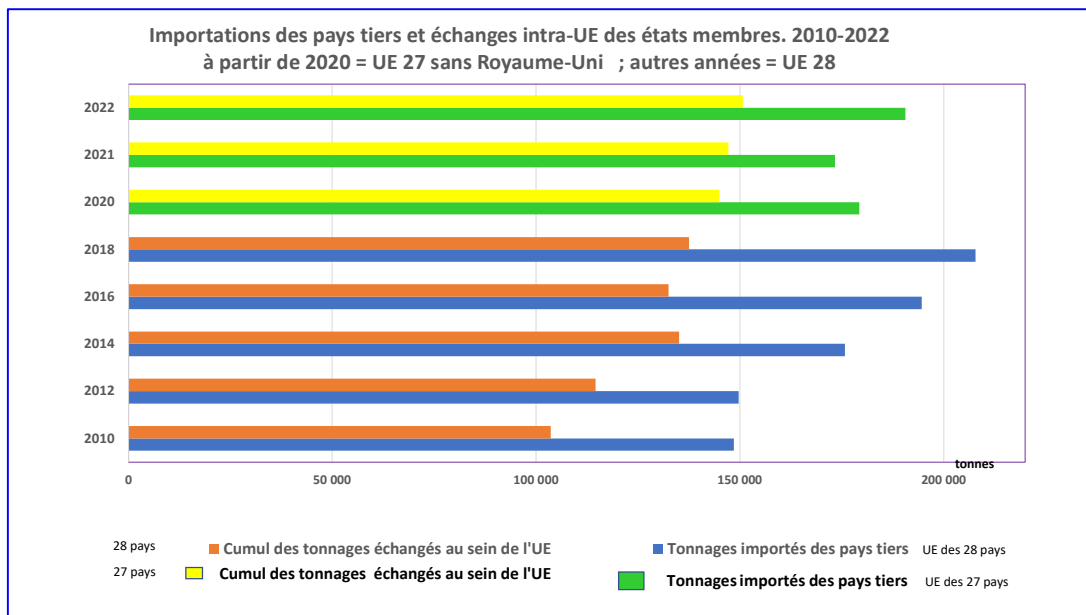
Union Européenne

Malgré le Brexit, les 27 états membres de l'UE restent de loin le second marché mondial en termes d'achats à l'importation : en 2022, l'UE a ainsi importé 190 600 tonnes de miel des pays tiers. Le déficit du marché européen semble se creuser chaque année, la production européenne ne permettant pas de répondre à la demande.

Compte tenu de l'approvisionnement du marché anglais par des achats au sein des pays tiers, le record du tonnage importé remonte à l'avant Brexit, précisément en 2017 année au cours de laquelle l'UE 28 avait importé 208 700 tonnes. Le Brexit a eu pour conséquence de faire chuter les importations de l'UE stricto sensu en provenance des pays tiers de plus de 25 000 tonnes : le niveau tombe à moins de 180 000 tonnes. De 2010 à 2018, les importations en volume de l'UE 28 ont augmenté de +40%.

Cette dynamique à l'importation s'accompagne d'un négoce au sein même de l'UE extrêmement actif qui suit peu ou prou la croissance des importations des pays tiers (Voir figure 1). Les échanges entre les pays européens ont ainsi augmenté de +42% de 2010 à 2022 passant de 100 000 tonnes à près de 150 000 tonnes en 2022.

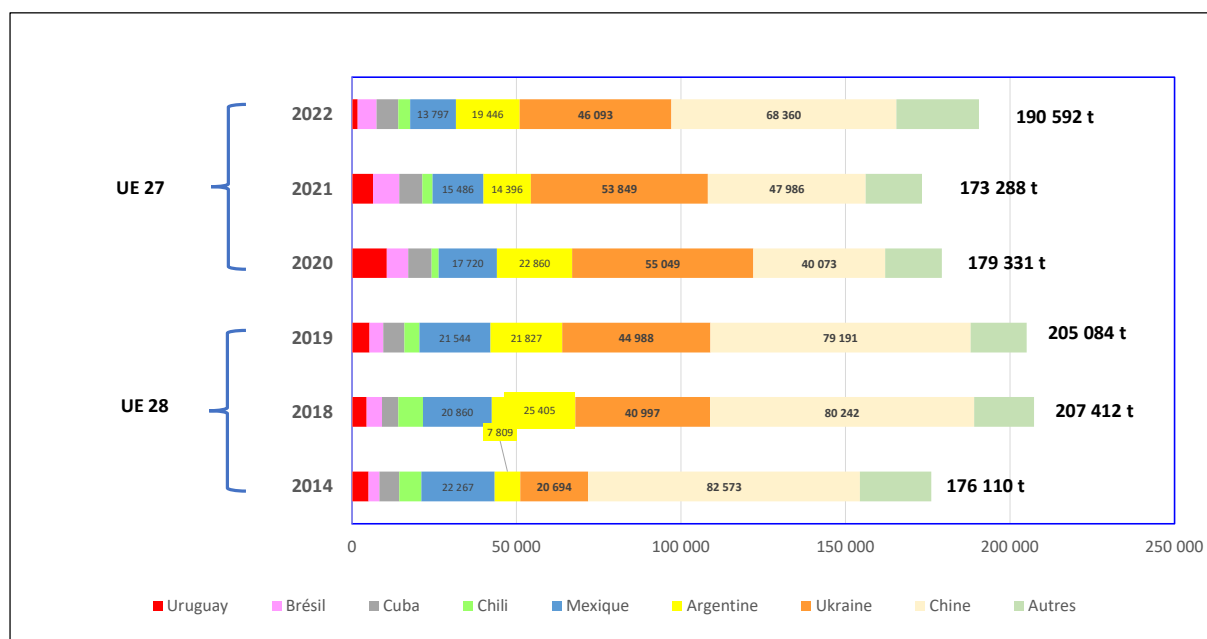
Figure 2.



Source : ITSAP

Origines par pays des importations de l'Union Européenne

Figure 3.



Source : ITSAP

Selon le rapport de l'ITSAP, l'identité des principaux pays tiers exportant du miel vers l'UE change peu d'une année sur l'autre : 8 pays tiers représentent bon an mal an 80% des tonnages importés avec un trio de tête qui reste inchangé mais dont les tonnages varient en fonction des années.

L'année 2022 affiche d'une part une forte augmentation du tonnage total importé par l'UE mais aussi un retour en force de la Chine dont le tonnage augmente en 2022 de + 42% pour atteindre 68 400 tonnes, soit un poids relatif de 36%.

Malgré la diversité des fournisseurs de l'UE, quatre pays (**Chine, Ukraine, Mexique, Argentine**) représentent tous les ans plus de 75% des tonnages importés.

Même si la Chine reste le 1^{er} fournisseur du Royaume-Uni, l'impact de ce flux sur le marché de l'UE des 27 reste limité car en 2022, selon Eurostat, l'UE n'a importé que 1 500 tonnes en provenance du Royaume-Uni.

Sans doute en lien avec le déclenchement de la guerre, l'Ukraine a perdu en 2022 sa position de 1^{er} fournisseur de l'UE : le tonnage importé de ce pays est ainsi passé de 54 000 tonnes en 2021 (31% du total) à 46 100 tonnes (soit -14%) pour un poids relatif de 24%.

Comme en 2021, l'Ukraine et la Chine représentent en cumul 60% des tonnages importés par l'UE des pays tiers en 2022.

Viennent ensuite les pays **d'Amérique centrale et du Sud** qui sont les fournisseurs réguliers et historiques de l'Europe, avec cependant des fluctuations importantes en volume en fonction des années : l'Argentine affiche une belle progression de ses ventes en 2022 (+35%) pour un poids relatif de 10% du total, le Mexique suit avec 7%. Le Chili, l'Uruguay, le Brésil et Cuba sont les 4 autres principaux pays fournisseurs de l'Europe.

Ce dernier rapport de l'ITSAP permet d'illustrer l'importance et l'origine des importations des principaux pays acteurs du négoce international au niveau européen : 5 pays dominant très largement les échanges avec les pays tiers.

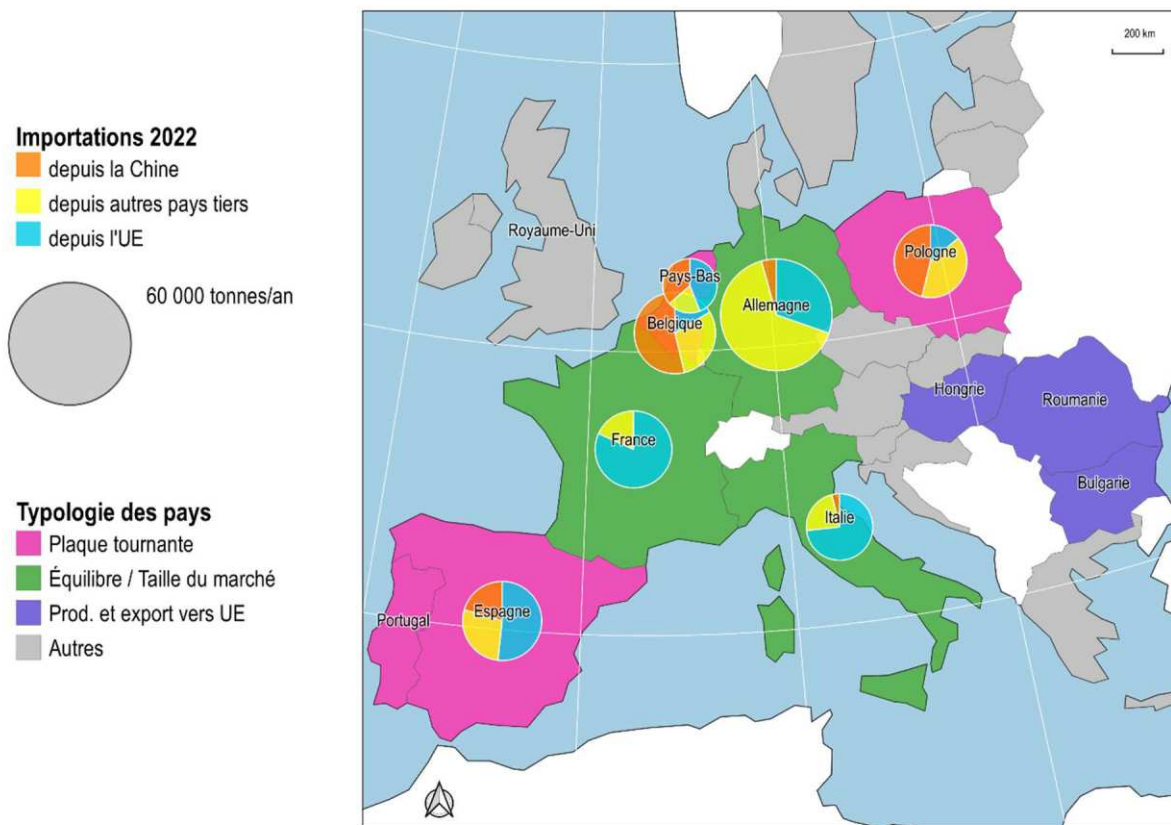
L'Allemagne importe chaque année plus de 50 000 tonnes des pays tiers. Suivent 2 pays qui ensemble représentent près du tiers de ces volumes :

- **Belgique** importe de façon croissante du miel de pays tiers : en 2022, 33 240 tonnes soit un poids relatif de 17%
- **Pologne** avec 27 350 tonnes pour un poids relatif de 14,3 % du total.

L'Espagne est aussi un acteur clé : en 2022 ses achats sont en forte hausse avec 18 160 tonnes.

Cette année-là,, selon Eurostat, la **France** n'a importé en direct des pays tiers que 6 475 tonnes. Il est important de noter que, si la France importe principalement en fûts, pour sa consommation, voire ses (ré) exportation en pots, la Pologne, la Belgique et l'Espagne réexportent directement en fûts une partie non négligeable de leurs importations des pays tiers. **Quatre pays européens peuvent ainsi être qualifié de « plaques tournantes » : Belgique, Pologne, Espagne et Pays-Bas.** Ces pays ont développé une importance activité de négoce basée sur des importations provenant des pays tiers, tonnage destiné à être ré exporté vers les autres membres de l'UE.

Carte n° 1. Typologie des pays de l'UE des 27 vis-à-vis du négoce international des miels – 2022



Source : ITSAP

Japon

Le Japon est, comme le Royaume-Uni, un acteur important mais de second plan sur le marché mondial. Le tonnage importé serait de l'ordre de 40 à 45 000 tonnes par an (44 800 tonnes en 2019). La production étant négligeable (2 à 3000 tonnes) et les exportations aussi, il en ressort qu'au niveau d'un pays de 126 millions d'habitants le marché du miel est relativement confidentiel pour une consommation individuelle moitié moindre qu'en France.

Son premier fournisseur est de loin la Chine qui représente bon an mal an les deux tiers des volumes. Le marché se divise en deux segments : un marché de miel à bas prix importé de Chine et un segment plus qualitatif avec des prix d'achats supérieurs au cours mondial en provenance de divers pays : Argentine, Canada, Ukraine, Nouvelle Zélande et Hongrie pour les principaux. Les achats de miel chinois seraient en recul sur les années récentes accompagné d'une diversification des pays fournisseurs. Le Canada, l'Argentine, l'Ukraine et l'Union Européenne ont ainsi gagné des parts de marché

La France exporte au Japon de 100 à 150 tonnes (en pots, pas en fûts) par an sur un marché de niche haut de gamme avec des prix élevés de l'ordre de 10 € par kilo (souvent dans un packaging haut de gamme).

Tableau 1. Exportations de miel de la France au Japon. 2020-2022.

	Volume en tonnes	Prix moyen €/kilo
2020	106	9,77
2021	166	9,93
2022	150	10,35

Source : Douanes françaises

Royaume-Uni

Ce pays fait l'objet d'une analyse détaillée plus avant dans ce rapport. Le prix très faible du « miel » importé de Chine par le Royaume-Uni confirme de manière spectaculaire ce que tous les spécialistes savent parfaitement : « culturellement », dans la mesure où il n'y a aucun enjeu sanitaire, les autorités britanniques ne voient pas malice à appeler « miel » un édulcorant qui, en tout ou partie, n'est pas élaboré par les abeilles... Il faut ajouter que, s'il s'agit d'un nectar de fleur immature avec un taux d'humidité élevé, dès lors qu'il a été déshumidifié en usine au lieu de l'être par les abeilles, le codex alimentaire et la directive de l'UE ne reconnaissent pas ce produit comme du « miel naturel ». L'impact sur le prix mondial d'un achat par le Royaume Uni de 30 à 40 000 tonnes de « vrai » miel générerait un rééquilibrage du mécanisme offre/demande, et sans aucun doute une hausse sensible du prix international.

Les acteurs clés des exportations

Sur la base de la réciprocité, le tonnage exporté dans le monde est du même ordre de grandeur que celui du total des importations, soit 600 000 tonnes.

Plusieurs pays participent au commerce international en exportant tout ou partie de leur production. Ils sont susceptibles d'impacter les évolutions du marché mondial en fonction de leur récolte annuelle, des parités monétaires et depuis peu des coûts logistiques en forte hausse ces derniers mois (transports par containers). L'exportation de miel est largement dominée par cinq pays représentant à eux seul les deux tiers : **Chine, Inde, Argentine, Ukraine, Brésil**. **Le Vietnam est devenu depuis peu un acteur significatif sur le marché mondial.**

Tableau 2.

Pays	Tonnage exporté 2022	Destinations
Chine	156 002 t	UE, Japon, Royaume-Uni (USA)
Inde	86 182 t	USA
Argentine	71 738 t	USA, UE, Japon
Ukraine	48 372 t	UE, USA
Vietnam	35 à 40 000	USA (UE)
Brésil	36 886	USA UE
Mexique	> 22 000	UE , USA

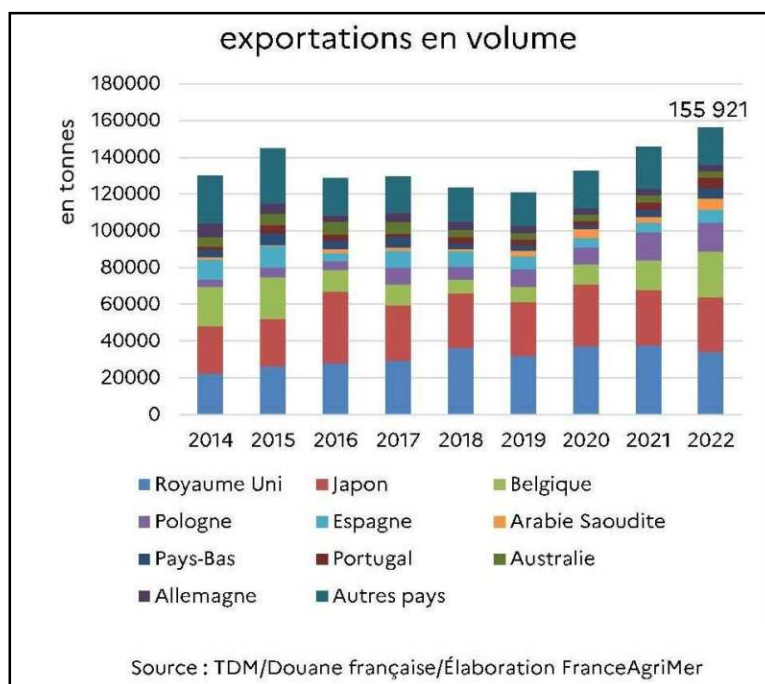
Source : FAO

Selon Mr Ron PHIPPS, ces données sont à considérer avec prudence : pour l'Inde et la Chine, les tonnages exportés sont-ils cohérents avec les informations concernant l'évolutions de la production de miel « authentique » c'est-à-dire respectant la définition du « miel naturel » des zones d'importation (USA et UE 27) ?

CHINE

En 2022, la Chine a exporté près de 156 000 tonnes de miel soit un record sur les années récentes. Si le prix moyen de ces exportations s'établit à 1,7 €, la plage est large. De moins de 0,80€ au plus bas, à 2,50€ au plus haut, à l'évidence, il ne s'agit pas du même produit. Sur les dix premiers mois de 2023, les exportations de miel de la Chine ont baissé de 8% en volume et de 15% en valeur (source FranceAgriMer).

Figure 4.



Comme décrit précédemment, les deux premiers pays importateurs de miel de Chine sont le Royaume-Uni et le Japon. Ensemble ils représentent selon les années de 40% à 50% du total exporté.

Le Royaume-Uni importe tous les ans de l'ordre de 35 000 tonnes de « miel » chinois à un prix très faible de l'ordre de 1 € par kilo. Avant le Brexit, l'Union européenne était le premier client de la Chine avec près de 80 000 tonnes d'importations.

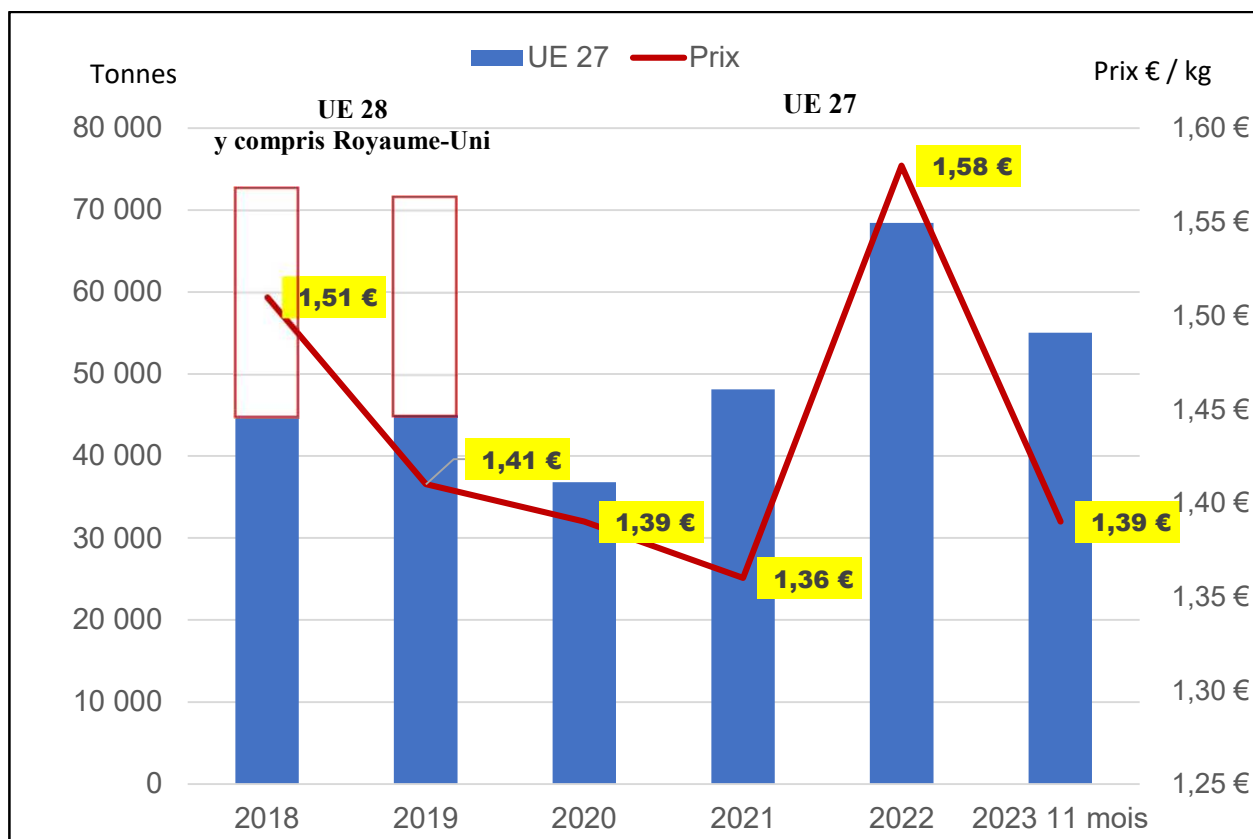
Depuis le Brexit, les achats de miels chinois par l'UE ont augmenté régulièrement dépassant les 50 000 tonnes par an à partir de 2022. Le prix de ces achats reste très faible, de l'ordre de 1,5 € par kilo. Le tableau et la figure n° 4 présentent les évolutions sur la période 2018 - 2023.

Tableau 3. Tonnage et prix des importations de miel chinois de l'UE 28 & UE 27. 2018-2023

	UE 27		Royaume-Uni		UE 28 puis Europe
	Tonnage	Prix	Tonnage	Prix	Tonnage
2018	44 680	1,51 €	34 511	0,84 €	79 191
2019	45 108	1,41 €	35 134	0,96 €	80 242
2020	36 790	1,39 €	35 548	0,95 €	72 338
2021	48 139	1,36 €	29 630	1,11 €	77 769
2022	68 428	1,58 €	36 767	1,34 €	105 195
2023 11 mois	55 044	1,39 €	nd		

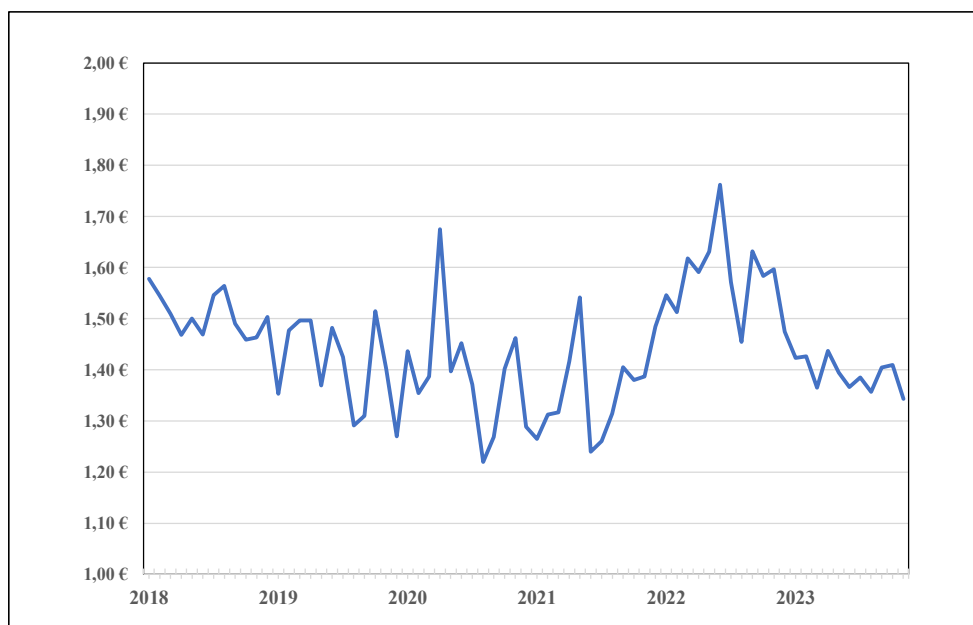
Source : données Eurostat et Office for National Statistics.

Figure 5. Importations de miel de Chine par l'UE. Tonnage et prix/kg. 2018-2023.



Source : sur bases des données Eurostat

Figure 6. Evolution du prix en € par kilo des importations par l'UE du miel de Chine.2018-2023.



Source : sur base des données Eurostat

A partir de 2020, la Chine ferme son marché au miel européen.

Les exportations de miel européen vers la Chine ne représentent que de 1% à 2% du total exporté par l'UE 27, qui lui-même est confidentiel au regard des volumes échangés au sein de l'Europe.

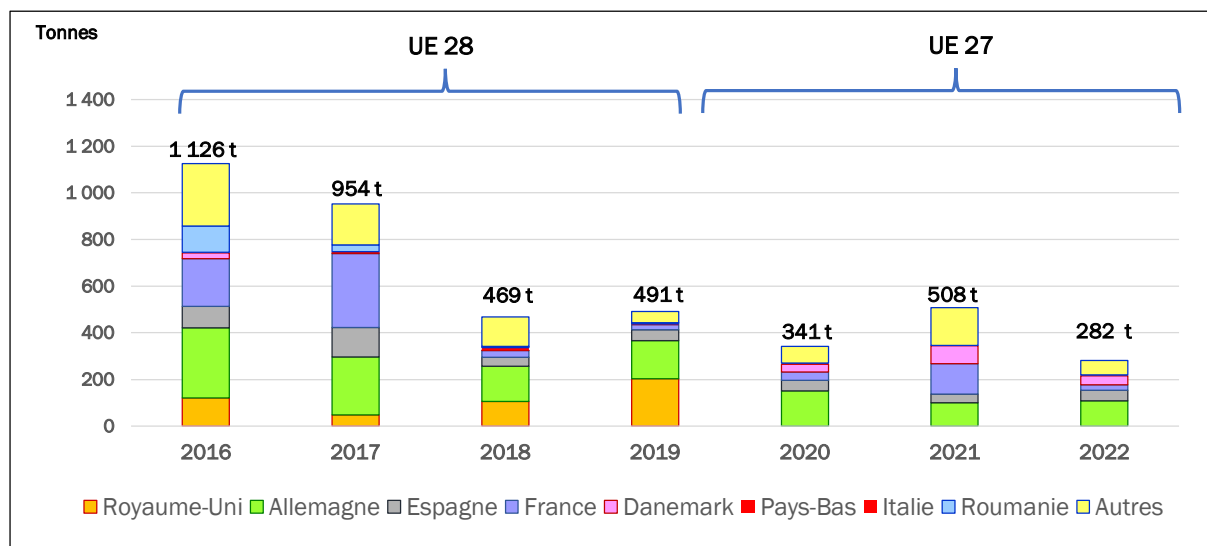
Mais la fermeture par la Chine de son marché mérite une brève analyse car en 2016, elle a mis en place, de façon unilatérale et arbitraire, un contrôle aléatoire des importations de miels européens sur son territoire. En janvier 2016, elle a ainsi notifié aux ambassades des États membres de l'UE une révision des conditions d'importation concernant le miel.

Ces mesures de blocages aléatoires sont prises au motif de la présence de spores de loque américaine, bactérie inactive qui ne présente strictement aucun danger pour la santé humaine. Selon les opérateurs français, l'Europe est tout simplement victime d'un protectionnisme mal déguisé.

Sur la période 2016-2019, les exportations de miel de l'UE 28 (c'est-à-dire avec le Royaume Uni) vers la Chine se sont ainsi effondrées de 56% passant de 1126 tonnes à 491 tonnes. Sur cette période quatre pays dominent : [Allemagne](#), [Royaume-Uni](#), [France](#) et [Espagne](#).

Puis en 2020, le marché chinois s'est pratiquement fermé aux importations de l'Union européenne et le tonnage de miel exporté par l'UE 27 vers la Chine devient confidentiel. Quatre pays restent présents : [l'Allemagne](#) (150 t), [l'Espagne](#) (47 t), [le Danemark](#) (34 t) et [la France](#) (35 t).

Figure 7. Evolution des exportations de miel de l'UE vers la Chine. 2015 -2022



Source : ITSAP

Si l'Europe appliquait le principe de réciprocité, le « miel » chinois qui, sauf à être manipulé selon des techniques mystérieuses et en tout cas non autorisées, contient autant de spores de loque américaine que tous les autres autour de la planète, ne pourrait plus entrer en Europe.

Sur la base de ce panorama, il est aisé de prouver que la formation du prix mondial du miel est gravement perturbée et ce depuis de longues années à cause des exportations de faux miel par trois pays d'Asie : la Chine, l'Inde et le Vietnam.

Les tonnages très importants exportés tous les ans par ces trois pays vers les USA (Inde et Vietnam), l'Union Européenne, le Royaume-Uni et le Japon pour la Chine leur confèrent un rôle de premier plan dans la formation du prix mondial car, en cumul ils exportent à eux trois de 250 à 300 000 tonnes de « miel » soit de l'ordre de 50% des échanges mondiaux.

Les contraintes de production (événements climatiques, sanitaire) dans ces pays et surtout les prix pratiqués laissent peu de doute sur une réalité dont souffrent tous les apiculteurs, (non seulement aux USA et en Europe mais aussi dans le monde entier) à savoir le développement continu des différents modes d'adultération, de plus en plus sophistiquées pour échapper aux contrôles de conformité des produits : il s'agirait, au mieux, de « nectar de fleur immatures » ou de produits contenant une proportion significative de sirop de fructose de canne, de riz ou de maïs. L'importance des tonnages et le niveau très bas des prix témoignent de l'ampleur de ces fraudes que Mr Ron PHIPPS, le SPMF et plusieurs autres spécialistes dans le monde entier, n'ont eu de cesse de dénoncer depuis de nombreuses années. On estime ainsi que 100% des miels indiens et 95% des miels chinois sont des miels immatures non conformes (source congrès Apimondia 2023). Malgré les multiples tentatives des organisations professionnelles pour dénoncer cette réalité (recours anti-dumping, demande d'interdiction d'importations pour non-conformité des produits aux réglementations de l'UE et des USA), ces trois pays ne cessent de conforter leurs positions sur le marché mondial et ce à des prix toujours plus bas.

Tableau 4. Données clés (volume et prix) des exportations de trois pays d'Asie : Chine, Inde et Vietnam. 2022.

		UE 27	USA	UK	Japon
Chine	Tonnage	68 360	10 000	36 800	30 000
	Prix	1,58 €		1,34 € /kg	nd
Inde	Tonnage		67 397		
	Prix		2022 : 1,20 € / kg 2023 : 0,74 € / kg		
Vietnam	Tonnage	6 383			
	Prix	2,01 €			

Source : Eurostat et Ron PHIPPS

Situation pour 2 pays clés

Royaume-Uni

La production et les exportations de miel sont marginales. La consommation semble pour sa part importante, favorisée sans doute par la compétitivité absolue et relative du miel: pour une population de 66 millions d'habitants elle serait supérieure à 50 000 tonnes soit du même ordre de grandeur que celle de la France.

Pour répondre à cette demande, le pays importe du « miel » en masse (presque 50 000 tonnes par an sur la période 2018-2022) en provenance à 80% des pays tiers (60% à 70% de Chine) et à des prix très faibles. En 2022, le déficit de la balance commerciale anglaise pour le miel atteint 122 M€ soit 20% de plus que celui de la France.

Sur la période 2010-2018, les tonnages importés de Chine ont ainsi été multipliés par trois passant de 12 600 tonnes en 2010 à 35 600 t en 2018, faisant désormais de ce pays le premier pays importateur de miel de Chine en tonnage (voir figure 3).

Les prix moyens globaux sont de l'ordre de 2 € à 2,5 € par kilo mais plutôt de l'ordre de 0,9 € à 1,34 € par kilo pour le miel importé de Chine.

Sur la base des données de l'ONS, après le Brexit, la part des importations provenant de l'UE est importante avec un poids relatif de 17% à 22%. A noter que ce pays n'importe pas d'Ukraine qui logiquement préfère vendre dans l'UE sans taxe. Le Brexit a changé peu de choses aux importations anglaises car les échanges avec les autres pays européens ont toujours été marginaux.

Tableau 5. Importations du Royaume-Uni après le Brexit 2020-2022.

		2020	2021	2022
Hors UE	Volume t	43 894	37 758	45 181
	Prix moyen en £	1,64	2,03	1,77
	Prix moyen €	1,85	2,35	2,07
Dont Chine	Volume t	35 548	29 630	36 767
	Prix moyen en £	0,84 €	0,96 €	1,14 €
	Prix moyen €	0,95 €	1,11 €	1,34 €
UE	Volume t	12 462	10 913	9 046
	Prix moyen en £	2,44	2,30	3,67
	Prix moyen €	2,76	2,67	4,29
Total	Volume t	56 356	48 671	54 227
	Prix moyen en £	1,91	2,37	2,13
	Prix moyen €	2,16	2,75	2,49
% Hors UE		78%	78%	83%
% Chine		63%	61%	68%
% UE		22%	22%	17%

Source: Office for National Statistics

Le niveau moyen du prix du « miel » importé de Chine par le Royaume-Uni est particulièrement bas (moins de 1€ en 2019 à 1,34 € en 2022). Ce prix moyen est calculé sur la base des données quantités et valeurs extraits de la base de données de l'ONS et du taux de change. Comme déjà souligné en début du rapport, derrière ce niveau moyen il existe donc une fourchette de prix des lots variant de moins de 1€ à plus de 1 €. Ce niveau est largement inférieur au prix mondial et soulève des interrogations sur les caractéristiques d'un « miel » rendu au Royaume-Uni en moyenne à moins de 1,3 € par kilo. Il semble évident que si le Royaume-Uni prélevait 30 000 tonnes de miel sur la marché international, ce flux aurait un impact positif sur le prix mondial.

Allemagne

L'Allemagne joue un rôle de premier plan sur le marché européen, d'abord par l'importance de son marché domestique avec une vraie culture « miel » de la part des consommateurs mais aussi du fait de l'importance des tonnages échangés avec les pays tiers et avec les 26 autres états membres de l'UE.

Selon la DG AGRI, l'Allemagne avec un peu moins d'1 million de ruches aurait récolté 34 000 tonnes de miel en 2022 se positionnant ainsi comme 1er producteur de l'UE 27. Mais ce tonnage est loin de pouvoir répondre à la demande. Avec une consommation individuelle qui varie de 0,8 à 1,1 kilo en fonction des années, la consommation allemande est proche de 80 000 tonnes par an : elle était de 78 600 tonnes en 2022, soit de loin le premier marché européen en termes de demande.

En 2022, l'Allemagne a importé 52 000 tonnes de miel des pays tiers, loin devant la Belgique, (plaque tournante) second importateur avec plus de 33 200 tonnes. Ce tonnage représente 27% des importations totales des pays tiers de l'UE qui s'élèvent à 190 000 tonnes. Contrairement à d'autres comme la Belgique et la Pologne pour qui la Chine constitue le principal fournisseur ce pays ne représente que 6% de ses achats hors UE. Pour être complet, l'Allemagne exporte près de 5 200 tonnes vers ces mêmes pays tiers ; en volume, la balance commerciale avec les pays tiers affiche donc un déficit de 46 800 tonnes.

L'Allemagne est aussi le premier pays pour les échanges intra UE, c'est-à-dire les importations et les exportations avec les 26 autres états membres. En 2022, l'Allemagne a ainsi importé 22 600 tonnes de miel des autres pays membres de l'UE et exporté vers ces mêmes pays 24 936 tonnes. Ces importations européennes proviennent à 47% des pays de l'est de l'Europe (Roumanie, Hongrie, Bulgarie) et des pays actifs dans le négoce intra européen s'approvisionnant majoritairement dans les pays tiers (Espagne, Belgique, Pologne). Le miel exporté au sein de l'UE 27 par l'Allemagne comporte ainsi des miels essentiellement en fûts à des prix bas provenant des pays tiers et des miels européens, mais parfois aussi en pots à des prix plus élevés.

Tableau 6. Importations et exportations de l'Allemagne. 2022.

2022	Chine	Autres pays tiers	Total pays tiers	Pays UE	Total général
Importations	3 201	48 833	52 034	22 624	74 658
Exportations	108	5 084	5 192	24 936	30 128

Ce sont donc des volumes très significatifs, de l'ordre de plus de 100 000 tonnes (importations + exportations) qui sont échangés tous les ans par le négoce allemand.

4 Le marché français sur les années 2018-2022 : les prémices à la crise

L'analyse du marché français se base sur le rapport publié chaque année depuis 2020 par l'ITSAP. Basé sur la méthode du bilan (comparaison des emplois et des ressources) elle comporte deux volets : la première porte sur une présentation des échanges au sein de l'UE 27 avec un focus sur la France et la seconde mobilise la méthode du bilan pour présenter les composantes du marché (tonnage récolté et commercialisé, importations, exportations, variations de stocks) pour aboutir à une estimation de la consommation.

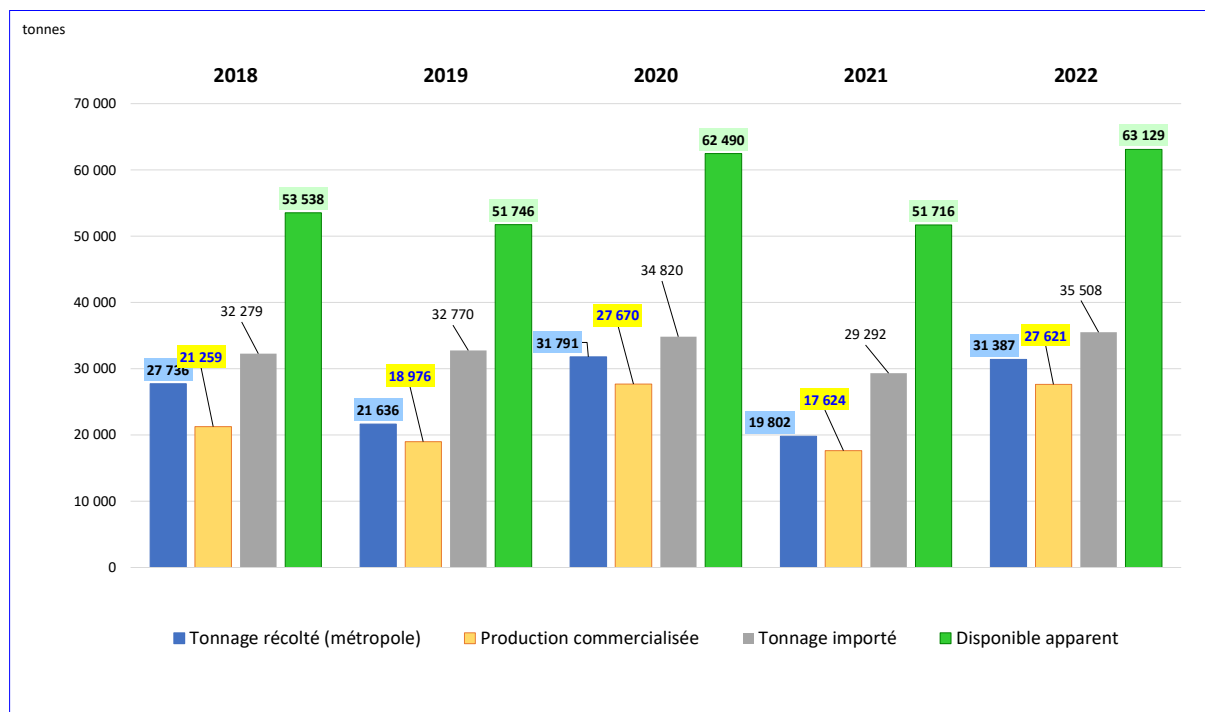
Mais il reste de nombreuses « boîtes noires », données qui seraient nécessaires et pourtant indisponibles : stocks chez les apiculteurs et conditionneurs, ventes entre apiculteurs, consommation réelle, tonnage écoulé sur certains circuits (magasins spécialisés, RHF, IAA, ventes Internet) utilisations industrielles alimentaires (nougats, pains d'épices etc.), et non alimentaires (cosmétiques, savons, shampoing, etc.) et une cotation en €/kg des principales origines mono florales.

Ressources ou disponible apparent

Le disponible apparent est la somme du tonnage de miel français commercialisé et de celui des importations. En effet un certain tonnage de miel n'est pas commercialisé par les apiculteurs : il s'agit de l'autoconsommation, des dons, du miel servant à payer les loyers des emplacements et enfin des pertes (miels non conformes). Selon le rapport ITSAP, cet ensemble représente de l'ordre de 12% de la récolte.

Des tonnages disponibles records en 2020 et 2022

Figure 8. Evolution des ressources de miel en France. 2018-2022.



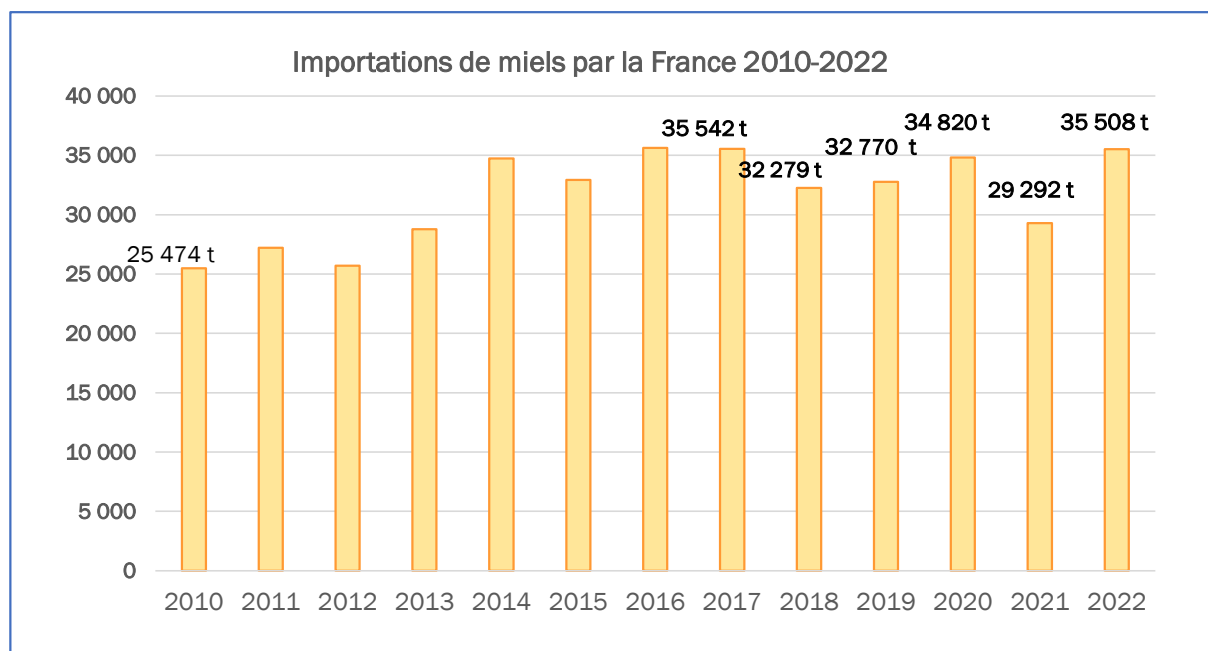
Source : ITSAP

Alors que sur la période 2015-2019, le disponible apparent se situait autour de 50 000 tonnes, il atteint des niveaux records sur deux années récentes, 2020 et 2022. Sous l'effet conjoint d'une récolte abondante et d'un nouveau record du tonnage importé (+21% entre 2022 et 2021 avec 35 508 tonnes), le disponible apparent de 2022 atteint un niveau record. Estimé à 63 130 tonnes, il est supérieur à celui de 2020. L'augmentation par rapport à 2021 est de + 11 400 tonnes soit +22%.

La production de miel reste très variable d'une année sur l'autre sous l'effet de facteurs endogènes (varroa, frelon asiatique, pesticides) et de facteurs exogènes (conditions météorologiques, changement climatique) : cette variabilité est une des caractéristiques de la production de miel et constitue un obstacle majeur à une gestion prévisionnelle du marché. Sur les 3 dernières années, le tonnage de miels français commercialisés a ainsi fluctué de plus de 50% : 17 600 tonnes en 2021 et plus de 27 000 tonnes en 2020 et 2022.

La France importe chaque année environ 35 000 tonnes de miel et ce depuis 2014. Après le recul observé en 2021, 2022 affiche un net rebond en volume (+21%) et en valeur (+30%) sous l'effet de l'augmentation du prix moyen (8%).

Figure 9.



Source : sur base des données douanes françaises.

Tableau 7. Répartition des importations françaises entre UE 27 et pays tiers. 2018-2023 10 mois.

Tonnes	2018	2019	2020	2021	2022	2023 10 mois
Total	32 279	32 819	34 869	29 295	35 538	25 789
Dont UE 27	16 865	17 506	18 898	16 119	17 977	13 920
Dont pays tiers	15 415	15 260	15 971	13 176	17 561	11 869
% UE	52%	53%	54%	55%	51%	54%
% pays tiers	48%	46%	46%	45%	49%	46%

Source : sur base des données douanes françaises.

La majorité du miel importé par la France provient des pays tiers (de 51% à 55%), le reste provenant des 26 autres états membres.

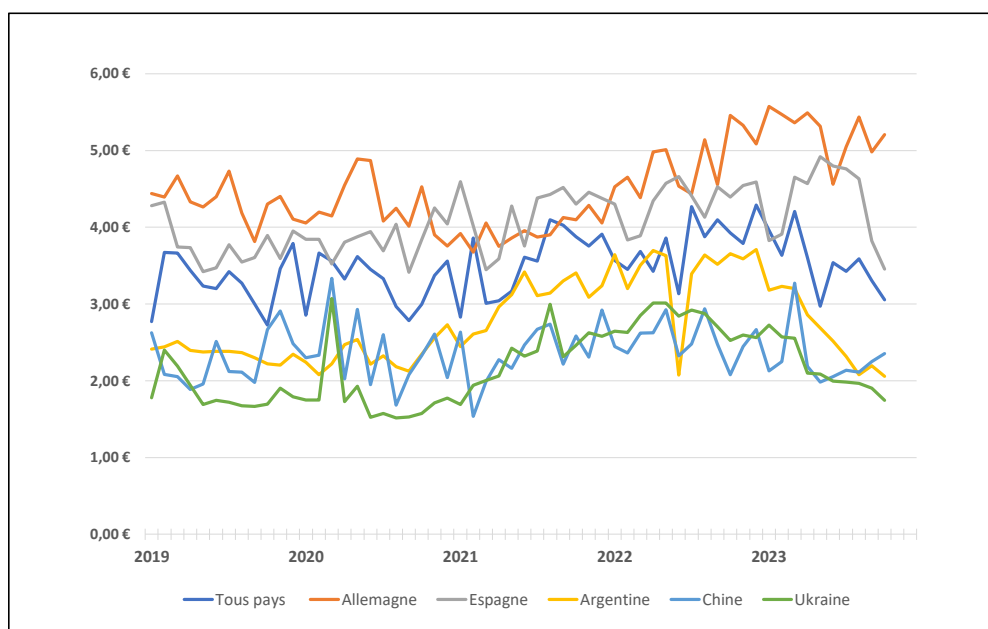
Le tableau 9 et la figure9 présentent les prix des miels importés par la France pour les principaux pays fournisseurs.

Tableau 8. Moyenne annuelle du prix des miels importés par la France.

	Tous pays	Allemagne	Espagne	Argentine	Chine	Ukraine
2019 12 mois	3,31 €	4,34 €	3,78 €	2,36 €	2,28 €	1,85 €
2022 12 mois	3,78 €	4,84 €	4,35 €	3,44 €	2,53 €	2,77 €
10 mois 2023	3,53 €	5,25 €	4,34 €	2,63 €	2,27 €	2,16 €
Variation 2023 / 2019	9%	20%	15%	11%	3%	17%
Variation 2023/2022	-5,4%	10,0%	0,6%	-22,5%	-10,1%	-22,8%

Source : sur la base des données douanes françaises.

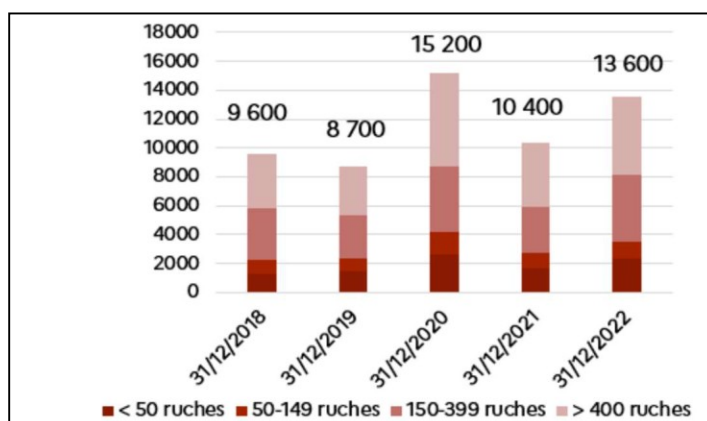
Figure 10. Evolution des prix mensuels des importations de la France. 2019 - 2023 10 mois



Source : sur la base des données des douanes françaises

L'importance des récoltes estimées conjointement par FranceAgriMer et ADA France et le niveau des ventes (ventes directes en pots et ventes en fûts aux conditionneurs essentiellement) conduisent sur la période récente à **l'accumulation de stocks importants chez les apiculteurs : sur la période 2020-2022, les stocks de fin d'année chez les apiculteurs représentent ainsi de l'ordre de 45% à plus de 50% de la récolte annuelle.**

Figure 11. Évolution des stocks de miel chez les apiculteurs.



Source : Observatoire de la production de miel et de gelée royale, FranceAgriMer, 2023

Les variations de stocks chez les apiculteurs et les conditionneurs varient d’abord en fonction de la récolte de l’année n et n-1 mais aussi bien sûr en fonction des volumes importés notamment au semestre 1 et de la demande. Ils jouent un rôle de couverture pour les conditionneurs afin de répondre à leurs engagements de début d’année vis-à-vis de la grande distribution. En 2022, face à l’abondance du disponible et à la frilosité de la demande, on estime que le volume stocké avait augmenté de plus de 8 000 tonnes (+3 200 tonnes chez les apiculteurs et au minimum +5 000 tonnes chez les conditionneurs).

Disponible apparent sur le marché français. 2020- 2022.

Tableau 9.

	2020	2021	2022	Cumul 2020-2022
Production totale*	31 791	19 802	31 387	82 980
Tonnage non commercialisé	4 121	2 178	3 766	10 066
Production commercialisée	27 670	17 624	27 621	72 914
Variation de stocks apiculteurs	+5 400	- 4 800	+ 3 200	+ 3800
Tonnage commercialisé miels de France	22 270	22 424	24 421	69 114
Importations	34 820	29 292	35 508	99 620
Disponible apparent	57 090	51 716	59 929	168 734
Poids relatif miel de France	39%	43%	41%	41%

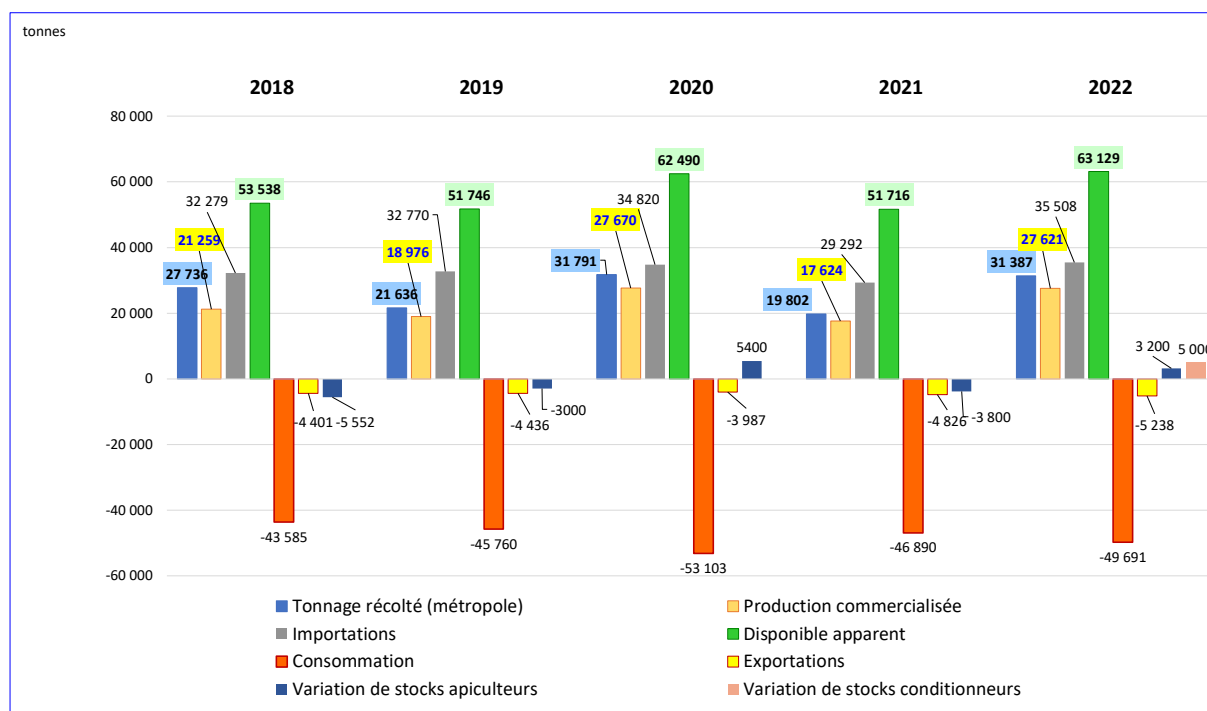
Source : sur la base des données du rapport ITSAP

En cumul sur trois ans, le disponible apparent net des variations de stocks atteint presque 170 000 tonnes pour une consommation de l’ordre sans doute de 150 000 tonnes (50 000 tonnes par an) : 20 000 tonnes de miel pèsent ainsi sur le marché français et en conséquence sur la demande des conditionneurs et les prix de vente. Le poids relatif du miel français se limite à 40%. La période 2020-2022 se caractérise par l’accumulation de stocks importants de miel en fûts chez les apiculteurs.

Emplois

Le tonnage de miel disponible approvisionne à 85% la consommation tous circuits confondus ; elle est complétée par les exportations qui fluctuent entre 4 et 5 000 tonnes et par l'éventuelle augmentation des stocks. La seule estimation disponible de la consommation est obtenue par calcul, soit la différence entre le disponible apparent et les autres emplois que sont les tonnages exportés et l'éventuelle augmentation des stocks.

Figure 12. Evolution des emplois sur la période 2018-2022



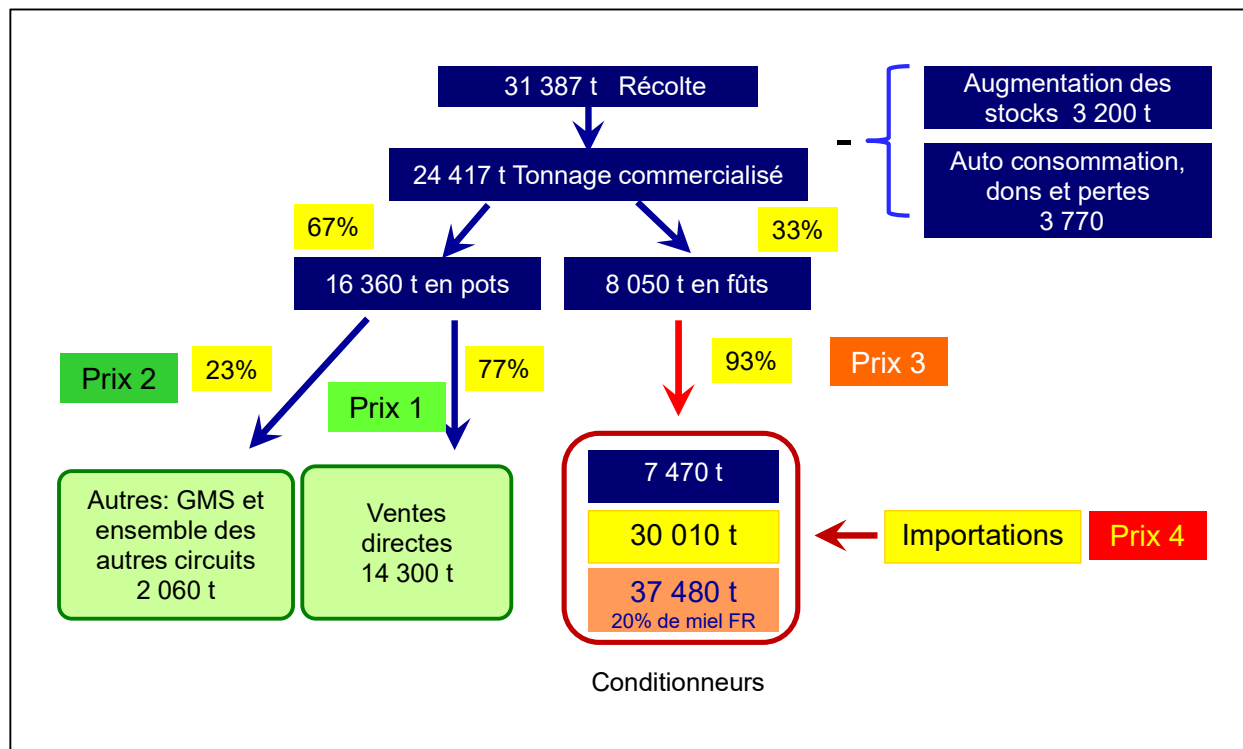
Source : ITSAP – rapport 2023

La consommation estimée serait de l'ordre de 50 000 tonnes : après le record de l'année du COVID (2020), les ventes en grande distribution sont en baisse significative depuis 3 ans ; par contre les ventes directes affichent une réelle dynamique pour un volume logiquement dépendant des récoltes annuelles et de l'étendue de la gamme récoltée.

Les ventes en GMS baissent depuis la fin du COVID dans les formats principaux, cad hypermarchés (HM) et supermarchés (SM). En 2022, les ventes en GMS tous formats (cad HM + SM + Proxi+ EDMP+ E-commerce) sont de 21 421 tonnes (source CIRCANA) affichant une baisse globale de l'ordre de 1%. Ce tonnage vendu par la GMS représente 34% du disponible apparent. Un seul format affiche une hausse du tonnage vendu, celui des EDMP (ex Hard Discount) avec +8% de hausse, format au sein duquel le prix constitue la stratégie dominante.

La structure des ventes des apiculteurs est présentée dans la figure ci-dessous : il s'agit d'une photographie instantanée des flux de 2022.

Figure 13.



Les prix des miels en France

Sur le marché français, trois couples produit/marché principaux, qui interagissent entre eux, conduisent à la formation de trois prix principaux:

- D'abord les ventes directes et demi gros en pots qui constituent de loin le premier débouché des apiculteurs
- Ensuite les ventes aux conditionneurs en fûts, opérateurs dont le premier débouché est l'ensemble des formats de la grande distribution
- Enfin, le prix rendu France des miels importés en fûts des pays de l'UE et des pays tiers

Spécificité de la filière apicole, le volume mis en pots par les apiculteurs et vendu directement ou en demi gros aux consommateurs représente plus de 50% du tonnage commercialisé par les producteurs et constitue le débouché privilégié des miels mono floraux et régionaux spécifiques. Les prix sont élevés (de 10 €/kg à 25/30 €/kg) et sont le résultat d'une demande de consommateurs impliqués dans leurs achats de miel.

Le prix de gros des miels français en fûts (de 3,5€ à 5€ par kilo pour les miels de cultures et fleurs de plaine) est lié aux offres des conditionneurs dont le premier débouché est la grande distribution, tous formats confondus. Ce prix ne va aussi dépendre qu'en partie de celui des miels importés soit d'autres pays européens soit des pays tiers qui sont plus compétitifs, le prix français étant supérieur aux autres origines (UE et bien sûr pays tiers). Sans être des substituts parfaits, les miels importés servent à gérer la compétitivité du portefeuille produits des conditionneurs et notamment à répondre aux ajustements de l'offre en rayon de la grande distribution.

A l'évidence, selon que les prix français ne sont supérieurs que de 20 ou 30% aux cours des importations, ou de 100% voire davantage, l'ouverture des linéaires du circuit long et les capacités d'écoulement en seront totalement différentes.

La gestion en termes de calendrier des importations par les conditionneurs est soumise à celui des négociations avec les centrales d'achat des distributeurs qui ont lieu une seule fois par an entre décembre et février : les opérateurs doivent de ce fait d'une part planifier leurs approvisionnements dès le début d'année et ce en absence d'une vision précise de la récolte française à venir et d'autre part mettre en place les nouveaux assortiments début mars. Dans son courrier du mois de décembre 2023, la directrice de la société MICHAUD qualifie « le système actuel de rigide et contraignant » et plaide pour qu'en fonction du niveau de la récolte française des négociations puissent s'ouvrir début septembre.

Sur ce marché de niche et en absence de cotation, les opérateurs privés, plus ou moins interconnectés de manière informelle, se tiennent au courant des cours en fonction et au moment de leurs besoins.

Cependant, il faut se méfier d'un effet d'optique qui ferait un lien direct entre prix à l'importation et prix payé aux producteurs français. Sans être totalement étanches entre eux, chacun des deux segments fonctionne selon une mécanique partiellement indépendante.

Sauf exception rarissime, le miel français n'est pas destiné à servir d'assemblage avec l'importation. Depuis plusieurs dizaines d'années, la grande distribution a fait une telle pression sur les conditionneurs que, pour l'essentiel, les miels proposés aux consommateurs sont de l'importation. Les miels Français présents en GMS viennent surtout des apiculteurs (chaque supermarché invite un ou plusieurs producteurs locaux dans ses rayons) et des deux leaders en miels français : Famille MICHAUD Apiculteur et NATURALIM France Miel.

En conséquence, il est inexact de penser que ce sont les conditionneurs qui dictent leurs propositions à la grande distribution. C'est la grande distribution qui, en fonction de la demande des consommateurs façonnée depuis des dizaines d'années par le prix le plus bas, impose aux conditionneurs la répartition entre miel français et miel importé.

Le réseau des conditionneurs : un approvisionnement largement dominé par l'importation

Le réseau est composé d'une quinzaine d'entreprise au sein duquel domine en nombre les PME sinon les TPE. Compte tenu de l'absence de transparence dans ce domaine, le SPMF livre ci-dessous les chiffres que nous avons pu collecter ces dernières années grâce à notre réseau, en croisant, chaque fois que c'est possible, avec les chiffres publiés par SFM, ACFM, ou chaque entreprise séparément. Il s'agit bien sûr le plus souvent d'approximation. Il va sans dire que, si l'une ou l'autre des structures citées voulait bien apporter des précisions, nous les communiquerons avec grand plaisir.

Famille MICHAUD, entreprise de taille intermédiaire (ETI), est le leader historique et incontesté du secteur avec un CA annuel de plus de 150 M€.

NATURALIM FRANCE MIEL, adossé à la coopérative Les Compagnons du Miel est le numéro 2 avec un CA de l'ordre de 32 M€.

Puis suivent 3 entreprises dont le CA est compris entre 10 M€ et 20 M€ et enfin une myriade d'opérateurs avec des CA le plus souvent inférieur à 2 M€.

Tableau 10.

Taille économique	Nombre	Nom	CA M€ Estimation	Tonnage annuel
ETI CA > 50 M€	1	FAMILLE MICHAUD APICULTEURS	165	18/20 000
PME CA > 20 M€	1	NATURALIM FRANCE MIEL	32,4	4 à 6 000
PME 10 M€ < CA < 20 M€	3	APIDIS SA	17,1	
		FAMILLES MARY	15,7	
		LES APICULTEURS ASSOCIES	13,0	
TPE CA < 10 M€	3	MIELS VILLENEUVE = CULTURE MIEL	6,74	
		RUCHE ROANNAISE - BESACIER SA	6,0	

Source : SPMF

Selon le rapport de l'ITSAP, le réseau des conditionneurs traite de l'ordre de 37 500 tonnes de miel par an dont 80% de miels importés et 20% seulement de miel français soit 7 500 tonnes. Leurs achats de miel français ne représentent donc que 27% de la production commercialisée estimée pour 2022 à 27 600 tonnes. Mais ce tonnage représente la quasi-totalité (93%) de la production conditionnée en fûts par les apiculteurs qui selon l'observatoire représente seulement 33% de la production soit 8 050 tonnes pour 2022. Voir figure 12.

Sur la base des estimations du SPMF, **les deux leaders (Famille MICHAUD et NATURALIM France Miel) concentrent près de 75% des achats de miels français en fûts** pour un volume cumulé de 4 500 à 6 000 tonnes environ selon les années. Pour la société MICHAUD, le miel français représenterait donc 25% du tonnage traité versus 75% de miel importé.

NATURALIM complète le tonnage de la coopérative (2 100 tonnes en 2020), par des achats auprès d'apiculteurs non coopérateurs et pour le reste soit 40% à 60% du total, s'approvisionne à l'import, en évitant les miels chinois.

L'ensemble des autres conditionneurs n'achèteraient que des quantités limitées de miel français (de l'ordre de 1000 à 1500 tonnes au total).

Les conditionneurs sont les premiers acteurs des achats à l'importation : leur approvisionnement est assuré à plus de 80% sinon 90% par des miels importés soit d'Europe (UE 27) soit plus rarement directement des pays tiers. Les 30 000 tonnes de miels importés et conditionnés par ce réseau représentent 85% des importations françaises.

La grande distribution, tous formats confondus, constitue leur principal débouché avec sans doute un poids relatif de 80% de leurs ventes soit 17 000 tonnes sur un total de 21 421 tonnes de miel vendues en 2022 par les GMS. Ce point mériterait d'être vérifié car Famille Mary et APIDIS ne travaillent quasiment pas avec la grande distribution.

La structure de leurs approvisionnements va dépendre du cahier des charges négocié en début d'année avec les centrales d'achat ou par leur dialogue en direct avec les magasins pour les indépendants. La structure de la gamme (type de miels), l'origine des miels (FR, pays UE ou pays tiers) et les prix font l'objet de ces négociations.

Mais bon nombre de conditionneurs ont développé des alternatives commerciales à la vente en grande distribution leur offrant moins de contraintes et surtout des marges nettement supérieures.

On peut ainsi citer les exportations de miels en pots vers les pays tiers : les USA, le Moyen Orient (EAU, Koweït, Arabie Saoudite, etc.) et l'Asie (Japon, Hong Kong, Taiwan, Singapour). A noter que la société MICHAUD, 1^{er} exportateur de miel français, a développé des ventes importantes en Scandinavie (Suède notamment). On peut citer deux sociétés particulièrement actives sur ce créneau : MICHAUD mais aussi FAMILLE MARY.

Cette dernière société a aussi fait le choix d'investir dans un important réseau de magasins détenus en propre à travers la France (près de 60 points de vente) mais aussi à l'international.

Enfin il faut citer les débouchés significatifs que constitue la restauration sous toutes ses formes (passage par les grossistes dédiés et les cash and carry), l'industrie agro-alimentaire et pour des volumes moindres mais lucratifs l'industrie pharmaceutique (aliments notamment) et cosmétique.

Tableau 11. Données économiques des principaux conditionneurs de miel. France

Nom de la société	adhérent	Année CA	CA K€	Résultat K€
APIDIS SA	ACFM	2020	17 065	73,00
LES APICULTEURS ASSOCIES VACHER	ACFM	2022	12 931	10,00
LA COMPAGNIE APICOLE - CAGEC	SFM	2022	665	-35,00
FAMILLES MARY	SFM	2022	15 674	72,00
FAMILLE MICHAUD APICULTEURS		nd	nd	nd
MIELS VILLENEUVE = CULTURE MIEL	ACFM	2021	6 737	-167,00
NATURALIM FRANCE MIEL	ACFM	2021	26 363	409,00
MIEL CHAILAN = CHAILAN sarl	SFM	nd		
RUCHE ROANNAISE - BESACIER SA	SFM	nd		

Source : Infogreffe nd : comptes non disponibles

SFM : Syndicat Français des Miels ACFM : Association des Conditionneurs de Miel Français

5 Une crise liée d'abord à la demande : des signaux précurseurs.

La crise de l'automne 2023 en France est d'abord une crise de la demande sur le marché de gros.

Une baisse des ventes de miel en grande distribution (données MICHAUD)

- ❑ 2021 : -9% par rapport à 2020
- ❑ 2022 : -1,6% par rapport à 2021
- ❑ 2023 : -5,4% par rapport à 2022

Cette tendance baissière des achats des ménages en volume et la volonté de mettre en place une offre compétitive au sein des rayons se sont accentuées tout au long de l'année 2023, expliquant d'une part la réduction des volumes achetés par les conditionneurs et d'autre part la recherche d'un mix produit compétitif pour tenter d'enrayer la baisse des achats des ménages.

La société MICHAUD dans un récent courrier souligne : « *les négociations entre les conditionneurs et les distributeurs ne peuvent actuellement se tenir qu'une seule fois par an, entre décembre et février. Les modifications d'assortiments entrent alors en vigueur au plus tôt le 1er mars* ». De ce fait l'assortiment des rayons « miel » et donc la place des miels français dans celui-ci se fait sans aucune visibilité de la récolte à venir.

Mais aussi en Europe : 2023 / 2022 (données MICHAUD)

- ❑ Allemagne : - 4,3 %
- ❑ Italie : - 3%
- ❑ Suède : - 4,

La demande est ainsi très faible ou nulle de la part des conditionneurs pour des miels en fûts liée d'une part à la mévente aux GMS et à l'importance des stocks de miel français accumulés sur la période 2020- 2022. Il en résulte pour les apiculteurs une énorme difficulté à vendre en fûts et un gonflement de leurs stocks. Nombreux sont ceux qui se tournent vers la vente directe, non par choix mais par obligation, venant ainsi parfois perturber ou encombrer ceux qui la pratiquent depuis longtemps.

Compte tenu du fait que l'origine « France » (payée 3,5 à 5,00€) n'est pas destinée aux assemblages avec l'importation (1,8 à 2,8€), le décalage est trop important pour justifier d'éventuelles baisses de prix. Cela n'aurait aucun sens de proposer l'achat de miels français au prix de l'importation. Mais même pour les rares propositions d'achat un peu en dessous de 4€, le prix proposé est estimé trop bas par les apiculteurs.

L'enquête réalisée par ADA France en novembre 2023 auprès d'un échantillon certes limité mais non négligeable d'apiculteurs (211 réponses) témoigne d'une situation diversifiée :

- Un quart des répondants déclare n'avoir pas de difficultés particulières pour écouler leur miel en fûts ;
- Mais près de 40% n'ont pas reçu d'offre de la part des acheteurs et 35% n'ont pas vendu à cause de prix proposé trop bas (prix minimum accepté de 4,5 € à 5€ au kilo sur site pour miel fleurs de plaine ou tournesol)

Le marché du miel est encombré de stocks importants, une situation qui s'est aggravée depuis 2022 :

- Depuis 2020, année de forte récolte les stocks chez les apiculteurs n'ont cessé d'augmenter malgré le déstockage survenu en 2021 (faible récolte) ;
- Selon le rapport ITSAP, ces stocks ont augmenté d'au moins 8 000 tonnes en 2022.
- 2023 n'a pas permis de les résorber car selon ADA France la récolte de 2023 atteindrait près de 34 000 tonnes (pour l'essentiel au nord d'une ligne Bordeaux/Grenoble) ;

En plus de ces fortes disponibilités en miel français, à fin octobre 2023, le tonnage importé par la France atteint déjà 25 700 tonnes. Mais la baisse de 11% par rapport à 2022 n'est sans doute pas suffisante pour initier un assainissement du marché, car le total importé sur l'année entière sera sans doute de l'ordre de 30 000 tonnes conduisant à un disponible apparent de nouveau proche de 60 000 tonnes.

Un effet correctif sur les importations en 2023 mais trop tardif

Les 10 premiers mois de 2023 témoignent d'une baisse de 16% des importations provenant des pays tiers pour l'UE 27, soit 25 000 tonnes. Le prix moyen reste stable.

Tableau 12.

Import pays tiers	Import pays tiers	Prix €/kg
Janvier à octobre 2022	156 201 tonnes	2,92
Janvier à octobre 2023	131 448 tonnes	2,95
Variation	- 16 %	0%

Source : extraction Eurostat. Décembre 2023

Ce constat est lié à une baisse des importations en provenance des pays tiers des principaux pays du négoce intra européen (Allemagne, Espagne, Pologne), la Belgique faisant exception. Elle s'accompagne aussi d'une baisse significative des prix des miels importés de l'ordre de -10% à -15%. Cela peut venir d'un poids relatif en hausse des pays proposant les prix les plus bas (Chine, Ukraine) et/ou d'une baisse générale des prix au niveau mondial.

Les importations des pays tiers par l'Allemagne baissent de près de 25% 10 premiers mois de 2023 pour un prix stable (3,09 €/kg).

Tableau 13.

	Import pays tiers	Prix €/kg
Janvier à octobre 2022	42 704 tonnes	3,09 €
Janvier à octobre 2023	32 804 tonnes	3,07 €
Variation	- 23%	0%

Source : extraction Eurostat

Les importations par l'Allemagne des autres pays de l'UE baissent aussi depuis le début de l'année 2023 mais dans une moindre mesure : -11%.

Tableau 14.

	Import pays tiers	Prix €/kg
Janvier à septembre 2022	16 897 tonnes	4,41
Janvier à septembre 2023	14 978 tonnes	4,48
Variation	- 11%	+ 1,6%

Source : extraction Eurostat

La Pologne et l'Espagne ont aussi réduit leurs achats dans les pays tiers.

Tableau 15.

	Janvier à octobre 2023		Variation par rapport à la même période de 2022	
	Tonnage	Prix moyen €/kg	Tonnage	Prix moyen €/kg
POLOGNE	18 644 tonnes	1,62 €	- 16%	- 11%
ESPAGNE	12 486 tonnes	2,06 €	- 21%	- 10%
BELGIQUE	26 264 tonnes	1,85 €	+ 0,5%	- 15%

Source : extraction Eurostat

Les importations françaises en 2023

Pour les 10 premiers mois de 2023, **les données des douanes françaises** témoignent d'une stabilité des importations en provenance des 26 autres états membres de l'UE mais surtout d'une baisse de plus de 25% des importations provenant des pays tiers.

Le total recule de plus de 10% mais le rythme mensuel conduit cependant à prévoir un total importé en 2023 de l'ordre de 30 000 tonnes. Les prix des miels importés des pays tiers reculent de plus de 10% avec en particulier -25% pour l'Ukraine et -18% pour l'Argentine, quant aux miels provenant de l'UE leurs prix sont stables. La hiérarchie des prix entre origine UE et pays tiers se maintient entre 2022 et 2023 : + 70% pour les miels d'origine européenne. (y aurait il aussi un effet d'augmentation des importations en pots directement par la grande distribution ?).

Tableau 16.

	Janvier à Octobre 2023			Variation 2023/2022 10 mois	
	Tonnage	Prix €/kg	Poids relatif	Tonnage	Prix
Total	25 789	3,50 €	100%	-11%	-5%
UE 27	13 920	4,33 €	54%	0%	2%
Allemagne	2 075	5,28 €	8%	-13%	+11%
Espagne	4 611	4,10 €	18%	-9%	-4%
Belgique	2 302	4,20 €	9%	27%	-7%
Hongrie	1 534	4,84 €	6%	60%	-4%
Pays tiers	11 869	2,53 €	46%	-27%	-20%
Chine	2 432	2,19 €	9%	-62%	-13%
Ukraine	4 603	2,05 €	18%	+8%	-25%
Argentine	1 520	2,74 €	6%	+6%	-18%

Source : sur base des données des douanes françaises.

6 Conclusion

Il apparait à l'évidence que :

- A. C'est l'adulteration du miel par les pays d'Asie qui, en augmentant artificiellement les volumes disponibles sur le marché international, fausse totalement la fixation des prix qui devraient se faire, normalement, en fonction de l'offre et de la demande.
- B. Sur le marché domestique, en faisant pression pour tirer les prix de plus en plus bas, c'est la grande distribution et non les conditionneurs qui est responsable de la situation.
- C. La crise actuelle (effondrement de la demande et quasi-impossibilité de trouver acheteur pour le miel en fûts destiné au circuit long), s'explique très aisément par les chiffres :
 - a. Enormes stocks invendus chez les producteurs,
 - b. Mais aussi chez les conditionneurs, à cause d'une baisse des ventes en grande surface.
 - c. Le moindre impact de cette baisse sur les ventes directes est probablement dû à la très mauvaise publicité consécutive à la reprise maladroite par les médias de l'enquête du JRC de mars 2023. Dire que 46% des miels importés vendus en grande surface sont adultérés, n'incite pas à l'achat dans ces magasins.
 - d. Cette information est d'ailleurs inexacte. Il suffirait d'une enquête indépendante de la DGCCRF pour le démontrer à partir de prélèvements en supermarché.
- D Le SPMF évoque dans deux dossiers adjacents et complémentaires
 - a) N° 2, « info SPMF 2024 N° 5 », « les propositions d'actions en France »,
 - b) Et dans le N° 3, « info SPMF 2024 N° 6 », « les 4 raisons de radier la Chine des pays exportateurs de miel sur l'Union Européenne »

Dossier SPMF janvier 2024

Jacques Combes (consultant indépendant) : rédacteur associé.